

Important : merci de remplir ce formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents. Pour les pièces justificatives, nous adresser des photocopies de bonne qualité. Ne pas les scotcher ou les agraffer, ni les surligner en couleur.

1. Votre identité

N° de sécurité sociale :

Madame Monsieur

Nom de naissance :

Nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu ; ex. : nom du ou de la conjointe) :

Prénoms (soulignez votre prénom usuel) :

Date de naissance :

2. Vos coordonnées

Adresse (numéro et voie) :

Complément d'adresse (bât., esc., étage, lieu-dit) :

Code postal : Commune : Pays :

Votre adresse e-mail (*) :

Téléphone (*) : Pas de numéro de téléphone

(*) Nous avons besoin de ces informations pour étudier votre demande et organiser la prise de rendez-vous.

3. Votre situation de famille

Célibataire Marié(e) Pacsé(e) En concubinage Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(ve)
 Depuis le Depuis le

4. Votre conjoint(e) ou partenaire pacsé(e) ou concubin(e), si vous vivez en couple

N° de sécurité sociale :

Nom de naissance :

Nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu ; ex. : nom du ou de la conjointe) :

Prénoms (soulignez votre prénom usuel) :

Date de naissance : En cas de décès, précisez la date :

Est-il/elle hébergé(e) en établissement ? oui non

5. Les motifs de votre demande d'aide

Afin de nous permettre de traiter au mieux votre demande, merci de bien vouloir nous préciser les éléments suivants :

▶ Déposez-vous cette demande pour faire réaliser des travaux d'adaptation dans votre logement ? oui non

▶ Vivez-vous seul(e) à votre domicile ? oui non

▶ Avez-vous des difficultés d'accès ou de déplacement au sein de votre logement ? oui non

▶ Avez-vous au moins deux contacts avec votre famille, vos amis, votre voisinage dans la semaine ?
 (hormis la personne avec laquelle vous vivez) oui non

▶ Lors des 6 derniers mois :

- Avez-vous été hospitalisé(e) ? oui non

- Avez-vous fait une chute ? oui non

- Avez-vous connu un changement personnel ou familial important récemment ?
 (ex. : décès, placement d'un proche dans une maison de retraite) oui non

▶ Vivez-vous avec une personne dépendante ? oui non

▶ 6. Aides légales versées par votre conseil départemental

Attention ! Si vous ne remplissez pas cette rubrique, votre demande ne pourra pas être traitée.

▶ Percevez-vous l'une de ces aides ?

Au titre de la dépendance :

Allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou Prestation spécifique dépendance (PSD) : **oui** **non**

Au titre du handicap :

Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) ou Prestation de compensation du handicap (PCH) : **oui** **non**

Si **oui**, indiquez la date depuis laquelle vous percevez l'une de ces aides :

Si **non**, précisez si pour ces aides :

- vous n'avez pas déposé de demande votre demande est en cours d'étude
 votre demande a été rejetée (*) vous en avez refusé l'attribution

(*) Si la case est cochée, merci de joindre la copie de la notification de rejet à la présente demande.

▶ 7. Coordonnées de la personne à contacter

Vous pouvez indiquer, si vous le souhaitez, les coordonnées d'une personne à contacter pour le suivi de votre dossier :

Nom, prénom :

Adresse :

Adresse e-mail :

Numéro de téléphone :

Cette personne est : un membre de votre famille, un ami, un proche ;
 votre tuteur ou curateur.

▶ 8. Pièces justificatives

Vous venez de remplir votre demande d'aide. Pour que votre dossier soit complet, vous devez obligatoirement joindre :

- ▶ une **photocopie recto verso** de votre dernier avis d'imposition sur le revenu, ainsi que celui de votre conjoint(e), partenaire pacsé(e) ou concubin(e).

Important ! Vos droits seront calculés en fonction des ressources figurant dans votre avis d'imposition. Si votre situation a évolué depuis la date de ce document (*séparation, veuvage, modification importante des ressources, etc.*), complétez la **déclaration de revenus, page 4**. À défaut, ce sont les ressources de l'avis d'imposition qui seront prises en compte.

Si vous avez déposé une demande d'APA auprès du conseil départemental, vous devez aussi fournir :

- ▶ une photocopie de la notification de rejet au regard des aides légales versées par le conseil départemental.

Si vous bénéficiez d'un régime de protection juridique, vous devez aussi fournir :

- ▶ la copie du jugement de tutelle, de curatelle ou de sauvegarde de justice.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette demande.

Je m'engage :

- à signaler toute modification de ma situation et de celle de mon(ma) conjoint(e), partenaire pacsé(e) ou concubin(e) et tout changement de domicile ;
- à faire connaître toute modification de ma situation au regard de la PSD, de l'APA, de l'ACTP, de la PCH et de la MTP ;
- à régler à la caisse les sommes éventuellement versées à tort ;
- à faciliter toute enquête.

J'accepte que mon dossier et l'ensemble des informations qu'il comporte soient transmis à un autre organisme conventionné avec la caisse pour permettre l'instruction de ma demande.

Je reconnais être informé(e) qu'une vérification de l'exactitude de mes déclarations et de l'authenticité des documents produits à l'appui de ma demande, peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par les articles L. 114-19 à L. 114-21 du code de la sécurité sociale.

Fait à :

Le

Conformément au droit à la protection des données, vous disposez de droits sur vos données personnelles (un droit à l'information, d'accès, de rectification, etc.) que vous pouvez exercer auprès du délégué à la protection des données (DPO) de votre caisse de retraite. Si vous estimez, après avoir contacté le délégué à la protection des données, que vos droits informatique et libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la Cnil ou par voie postale. Pour plus d'information, rendez-vous sur lassuranceretraite.fr à l'onglet « Informatique et libertés ».

Votre signature :

▶ 9. Les coordonnées de votre caisse régionale du lieu de votre résidence principale à laquelle envoyer votre demande

OUPS.GOUV.FR

Vous avez droit à l'erreur

Si vous vous êtes trompé, signalez-le à votre caisse régionale : elle corrigera les données concernées. Si cette rectification change le montant des prestations que vous recevez, vous ne serez pas sanctionné : vous devrez seulement rembourser les éventuelles sommes perçues en trop.

Déclaration de revenus

Ce tableau est à compléter uniquement si votre situation familiale et vos ressources ont changé par rapport au dernier avis d'imposition (séparation, veuvage, etc.).

Attention aux revenus trimestriels, les montants à reporter doivent être mensuels.

Nature des ressources	Dernier montant mensuel perçu par vous-même	Dernier montant mensuel perçu par votre conjoint(e), partenaire pacsé(e) ou concubin(e)
Pensions, retraites, rente		
Pensions alimentaires		
Traitements, salaires ou revenus d'activité		
Allocations de préretraite ou de chômage		
Rentés viagères à titre onéreux		
Revenus des valeurs et capitaux mobiliers		
Revenus fonciers		
Autres revenus, précisez :		
.....		
.....		
.....		

Carsat Bretagne

236 rue de Châteaugiron
35030 Rennes CEDEX 9

3960 (service gratuit + prix appel)
De l'étranger, composez le +33 9 71 10 39 60.